

FOCUS

L'HÔTEL DE VILLE

GRENOBLE



**ARCHITECTURE,
MOBILIER,
ŒUVRES D'ART:
UNE CONCEPTION
D'ENSEMBLE**

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**

ARCHITECTURE, MOBILIER, ŒUVRES D'ART : UNE CONCEPTION D'ENSEMBLE



Photo de couverture :
L'hôtel de ville :
la galette et la tour
© Sylvain Frappat, VdG

Ci-contre :
L'hôtel de ville en lisière
du parc Paul-Mistral
© Thierry Chenu, VdG

Dans les années 1960, Grenoble qui connaît une importante croissance démographique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, souffre d'un déficit d'équipements administratifs, culturels et sportifs. La Ville saisit l'opportunité de l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1968 pour construire les bâtiments répondant à ses besoins. L'hôtel de ville, installé depuis 1719 dans l'hôtel de Lesdiguières devenu trop exigu, ne fait pas exception. La construction d'un nouvel édifice s'inscrit dans le plan d'urbanisme directeur Bernard* de 1963 puis dans le programme d'équipements conçu pour les Jeux olympiques. La Ville fait appel à l'architecte Maurice Novarina (1907-2002), en charge de la construction du Village Olympique et du centre de presse (actuel quartier Malherbe), pour imaginer un édifice monumental.

Situé au sud de la vieille ville, le bâtiment est implanté à la lisière du parc Paul-Mistral, au cœur d'un quartier alors en transformation. Ouvert d'un côté sur le parc et de l'autre sur le boulevard Jean-Pain qui donne accès à la vallée du Grésivaudan, l'édifice prend place à l'une des entrées de la ville. Il est inauguré le 18 décembre 1967 en présence de Christian Fouchet, ministre de l'Intérieur, et de François Missoffe, ministre des Sports et de la Jeunesse.

« La nouvelle mairie représente le forum de la cité moderne, une cité qui vient, depuis peu, de sortir de sa gangue de remparts, qui s'apprête à tripler de taille ».

Franck DELORME et BONNOT Carine, *Maurice Novarina, architecte.*
Annecy: CAUE de Haute-Savoie, p. 16, 2009



La corniche et le péristyle de la galette
© Sylvain Frappat, VdG

UN PALAIS MUNICIPAL

Maurice Novarina, ingénieur et architecte, s'est formé à Paris, d'abord à l'École spéciale des travaux publics puis aux Beaux-Arts. Il conçoit ici un espace monumental et fonctionnel dans lequel se mêlent les influences de sa formation académique et son appartenance au Mouvement moderne*. L'architecture de l'hôtel de ville se caractérise par l'opposition de deux grands volumes en béton armé : un socle bas et horizontal surnommé la « galette » et une grande tour verticale marquée par l'utilisation du verre et de l'aluminium en façade. D'autres architectes, comme André Wogenscky* à la préfecture des Hauts-de-Seine à Nanterre (1965-1972) ou Jean Willerval au palais de justice de Lille (1968), font alors appel à ce système « socle-tour ».

Une structure poteaux-poutres et dalles en béton destinée à recevoir le mur-rideau

© FRAC38185 3FI 002731,
Archives Municipales et
Métropolitaines de Grenoble

UNE ÉQUIPE AUTOUR DE MAURICE NOVARINA

Les premiers échanges entre la Ville et Maurice Novarina, Architecte des bâtiments civils et palais nationaux*, datent de 1961. Originaire de Thonon-les-Bains en Haute-Savoie, il est alors connu pour son travail en tant qu'architecte de la Reconstruction à Pont-Audemer en Normandie et pour ses interventions sur de grandes opérations urbaines (cités d'habitation et grands ensembles) dans l'Eure et dans l'Orne. À Grenoble, Novarina s'entoure de plusieurs bureaux d'études et architectes : Marcel Welti, Jacques Christin et Jacques Giovanonni. La conception de la façade en mur-rideau* est confiée à l'architecte Jean Prouvé*, connu pour son travail du métal et son utilisation d'éléments préfabriqués. Celui-ci, chargé de la construction de la gare routière des Jeux olympiques (actuel palais des expositions Alpexpo), a collaboré avec Novarina dix ans auparavant pour la réalisation de la buvette de la station thermale d'Évian au bord du Léman.





1



2

1. Les différentes textures du béton
© Sylvain Frappat, VdG

2. La poutre caisson visible depuis le hall public
© Sylvain Frappat, VdG

3. La distribution du rez-de-chaussée autour du patio central
Supplément aux analyses de l'Institut technique du bâtiment, décembre 1986
© BMG, Vh.2863

LA GALETTE, FORUM DES TEMPS MODERNES

Ancrée sur de puissantes fondations, la galette compte trois niveaux. Elle renferme les parties publiques et les espaces de représentation qui s'ordonnent autour d'un patio central. L'entrée principale, placée côté boulevard, se signale par un large escalier et un ample perron. Depuis le patio, l'aile ouest dessert le hall public et les étages supérieurs de la tour tandis que l'aile est abrite le hall d'honneur, la salle du conseil municipal et la salle des mariages. Un salon de réception, placé en face de l'entrée principale, donne sur le parc accessible par un escalier faisant pendant à celui placé côté boulevard. Les bureaux des élus, situés au premier étage dit « étage d'honneur », sont desservis par une galerie qui donne sur le hall d'accueil du public et sur le hall d'honneur. Les élus ont ainsi vue sur les espaces de citoyenneté et d'exercice de la vie publique.

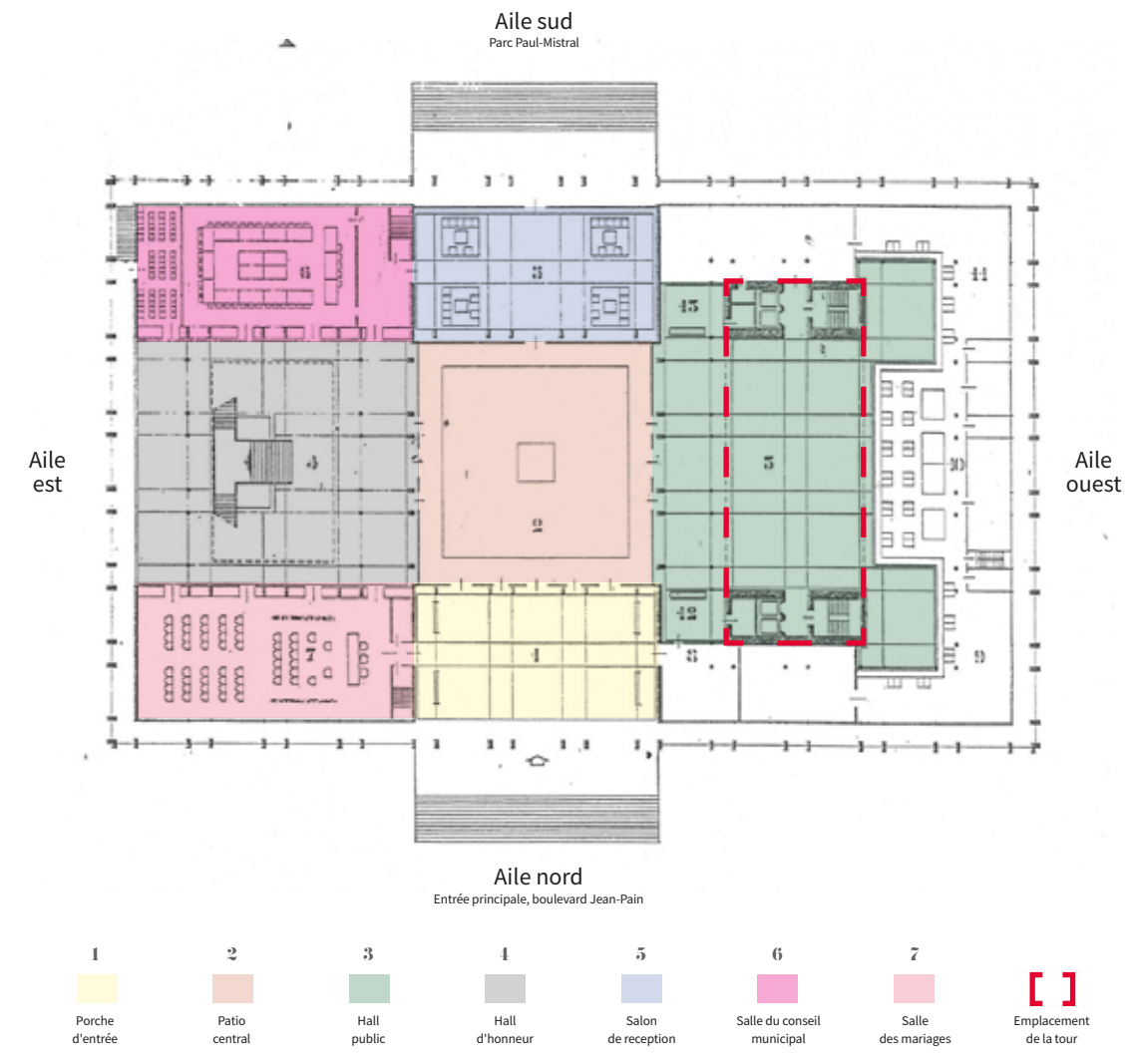
Cette distribution, pensée autour d'un patio central décoré d'une mosaïque, fait appel à des modèles de l'Antiquité. La formation classique de Novarina s'illustre également dans l'architecture extérieure, dotée d'une file continue de poteaux couronnée d'une corniche* évoquant un péristyle*. La modernité de l'architecte, inscrit dans le courant du Brutalisme*, s'exprime quant à elle dans le traitement plastique des bétons* qui présentent une grande variété de textures et de peaux de coffrages*.

LA TOUR ET LE MUR-RIDEAU DE JEAN PROUVÉ

La galette est surmontée d'une tour translucide de douze étages contenant les bureaux et les services. Légèrement décollée du socle, elle repose sur une plateforme en béton précontraint* conçue sous forme d'une poutre caisson cloisonnée longue de 44 mètres semblable à une travée de pont. Cette plateforme repose sur deux piles creuses renfermant les circulations verticales (fluides, ascenseurs et escaliers). Cette disposition permet de dégager entièrement le volume du hall public sur deux étages et de l'éclairer naturellement. Les douze niveaux supérieurs se structurent autour d'un système poteaux-poutres et dalles en béton armé.

La galette et la tour sont enveloppées d'un grand mur-rideau composé d'une ossature aluminium et de vitrages fabriqués par les ateliers de Jean Prouvé. Grâce à ce mur-rideau, correspondant aux choix de matériaux contemporains et de techniques de mises en œuvre économes, l'ensemble des espaces intérieurs bénéficient d'une abondante et généreuse lumière naturelle. Cet édifice public se caractérise ainsi par sa transparence et par sa hauteur. Signal urbain, il constitue un marqueur de la puissance édilitaire et s'inscrit dans une tradition remontant au Moyen-Âge.

3



- 1
Porche d'entrée
- 2
Patio central
- 3
Hall public
- 4
Hall d'honneur
- 5
Salon de réception
- 6
Salle du conseil municipal
- 7
Salle des mariages
- []
Emplacement de la tour

1. L'escalier monumental, les lustres et la sculpture du hall d'honneur

© Renaud Chaignet, VdG

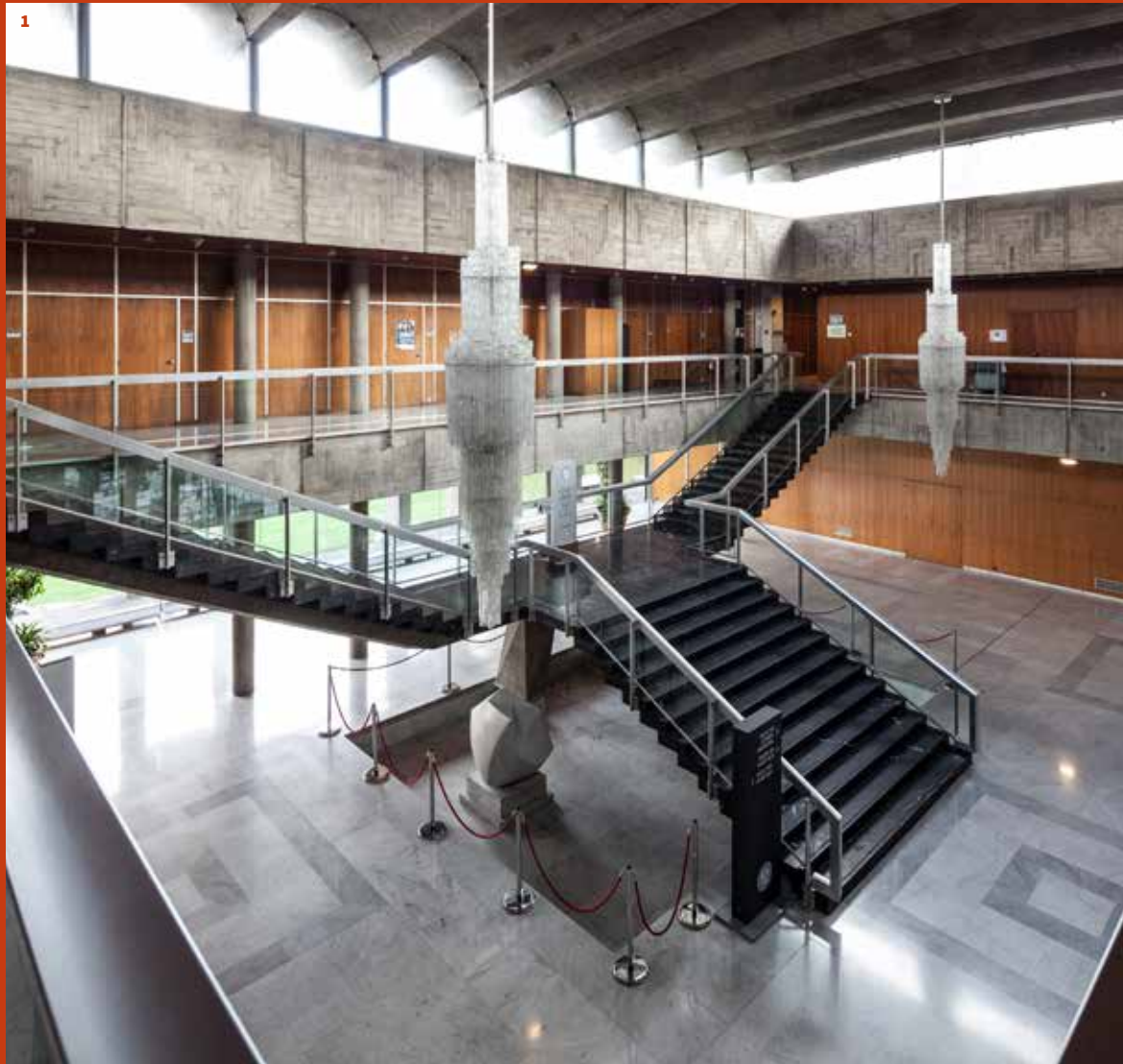
2. Les banquettes et chauffeuses « Samouraï » du salon de réception en 1968

© Droits réservés © ADAGP, Paris © Centre Pompidou, MNAM-CCI Bibliothèque Kandinsky, Dist. RMN-Grand Palais / Fonds Cardot et Joly

3. Le mobilier imaginé par Motte pour la salle du conseil municipal en 1968

© Droits réservés © ADAGP, Paris © Centre Pompidou, MNAM-CCI Bibliothèque Kandinsky, Dist. RMN-Grand Palais / Fonds Cardot et Joly

UN AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR SUR-MESURE



L'aménagement intérieur et la décoration de l'hôtel de ville sont le fruit d'une collaboration entre Maurice Novarina, le designer Joseph-André Motte et plusieurs artistes dont les œuvres ont été installées dans les espaces accessibles au public.

LES INTERVENTIONS DE JOSEPH-ANDRÉ MOTTE

Dans les années 1950-1960, Joseph-André Motte est de ceux qui inventent l'ameublement moderne français et son agence décroche plusieurs grandes commandes publiques. Comme son confrère Pierre Guariche et son aînée Charlotte Perriand*, Motte assume l'influence japonaise alors très en vogue. Celle-ci se traduit par une quête d'harmonie des proportions alliée à la recherche du confort. À l'hôtel de ville, les parements intérieurs en bois qu'il propose viennent ainsi réchauffer les bétons

bruts. Il dessine également plusieurs types de banquettes et de chauffeuses dérivées de ses modèles « Samouraï ». Son goût pour les beaux matériaux et les belles finitions se révèle particulièrement dans le hall d'honneur, avec deux grands lustres en cristal de Murano disposés de part et d'autre d'un escalier monumental recouvert de marbre noir. Dans la salle du conseil, telle que livrée en 1968, les tables des élus, en ébène de macassar, et les fauteuils dessinés sur-mesure semblent suspendus dans l'espace. Dans la salle des mariages, la table du maire et les sièges du public en similicuir blanc, assortis aux revêtements muraux, sont encore utilisés. Des cloisons mobiles, imaginées par Motte et créées par le sculpteur Pierre Sabatier, se dressent au centre de la salle. Elles permettent de la séparer en deux et offrent la possibilité de moduler l'espace.





**1. La tapisserie (au fond),
les cloisons mobiles
(à gauche et à droite)
et le mobilier de la salle
des mariages**
© Sylvain Frappat, VdG

**2. Les sièges dessinés
par Joseph-André Motte
pour la salle des mariages**
© 1M251, Archives Municipales
et Métropolitaines de Grenoble



UNE POLITIQUE FAVORABLE À LA DIFFUSION DE L'ART

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'État renouvelle la commande artistique. Le ministère des Affaires culturelles, dirigé par André Malraux, est créé en 1959. Il met en place une politique d'acquisition ouverte et attentive à la création contemporaine soutenue par la loi du 1% artistique*. La municipalité d'Hubert Dudebout, élue en 1965, s'inscrit dans ce mouvement et initie une politique de promotion de l'art dans l'espace public. En 1967, elle organise le premier Symposium français de sculpture qui traduit la volonté de confronter les artistes et le public à l'architecture et aux aménagements urbains qui accompagnent l'organisation des Jeux olympiques. Cette politique et les pratiques de Novarina qui associe régulièrement des artistes à ses projets architecturaux, donnent lieu à la création d'œuvres d'art pour l'hôtel de ville. Novarina souffle ainsi le nom d'artistes qu'il a pu rencontrer durant ses études aux Beaux-Arts, avec lesquels il a déjà travaillé ou pour lesquels le projet de l'hôtel de ville marque le début d'une collaboration.

DES ŒUVRES PENSÉES POUR UNE ARCHITECTURE

Le peintre Alfred Manessier réalise la tapisserie baptisée *L'hymne à la joie* pour la salle des mariages. Il considère que « le jour du mariage est celui d'un engagement, d'une joie grave ». Les teintes rouges et blanches expriment ainsi le dynamisme dans la joie et coïncident avec des teintes plus sombres qui rappellent les parts d'ombre d'un mariage. La tapisserie réalisée par Raoul Ubac pour le salon de réception présente un style fort différent. Cette œuvre, offerte par le ministère des Affaires culturelles, est tissée par les ateliers de Beauvais alors installés sur le site des Gobelins à Paris.

Émile Gilioli sculpte *Persistance de la sphère* dans un bloc de marbre, placé dans le bassin situé sous l'escalier du hall d'honneur. La simplicité et le dépouillement de cette œuvre se retrouvent également dans le mobilier en béton qu'il conçoit pour Novarina dans l'église Notre-Dame-du-Rosaire à La Tronche en 1970.

L'artiste Charles Gianferrari, membre de L'Œuf*, travaille avec les architectes et crée pour l'architecture. Il réalise les bandeaux de béton moulé

du soubassement et la mosaïque du patio, dont le thème floral s'associe à la sculpture en métal *Atome-fleur* d'Étienne Hajdu placée au centre. Hajdu aurait effectué cinq cents dessins dans le but de représenter au mieux l'esprit de Grenoble, « ville de pionniers », et son dynamisme.

Le sculpteur Pierre Sabatier était déjà l'auteur de plusieurs créations pour les églises de Novarina. Il signe ici ses premières grandes réalisations : les cloisons mobiles de la salle des mariages ainsi que les portes en bronze et le mur en laiton embouti et oxydé du salon de réception.

Alicia Penalba, sculptrice non figurative et unique artiste féminine intervenue sur le bâtiment, réalise les parements en céramique vernissée placés contre les murs du perron d'entrée.

La qualité de cette conception d'ensemble, alliant architecture, décor, mobilier et création artistique, est reconnue au niveau national par le label *Architecture contemporaine remarquable*.



**3. Alfred Manessier
devant la tapisserie
de la salle des mariages**
© 1M269, Archives Municipales
et Métropolitaines de Grenoble

**4. Le mur en laiton embouti
et oxydé de Pierre Sabatier
dans le salon de réception**
© Renaud Chaignet, VdG

Architecte des bâtiments civils et palais nationaux : dans les années 1960, titre qui permet un accès privilégié aux grandes commandes publiques. Il revient aux anciens élèves des Beaux-Arts, Grand prix de Rome ou protégés par ces derniers.

Béton : matériau de construction obtenu par le mélange d'un liant, de granulats et d'eau. Ce mélange est mis en place à l'état malléable puis durcit.

Béton armé : armatures en acier disposées dans le béton pour améliorer les efforts à la traction.

Béton précontraint : béton qui a subi une mise en compression lors de sa fabrication et avant son durcissement, lui permettant de résister à la traction et à la compression.

Brutalisme : tendance architecturale qui privilégie l'emploi de matériaux bruts (parmi lesquels le béton), la non-dissimulation de l'infrastructure technique et la liberté des plans.

Corniche : partie saillante qui couronne un édifice.

L'Œuf, centre d'études : équipe de design français créée en 1962 rassemblant des architectes, sculpteurs, designers, graphistes et mosaïstes, active jusque dans les années 1990.

Loi du 1% artistique : mesure qui consiste à réserver, à l'occasion de la construction ou de l'extension de bâtiments publics, une somme permettant la réalisation d'une ou plusieurs œuvres d'art spécialement conçues pour le lieu. Mise en place dès 1951 pour les bâtiments de l'Éducation nationale, elle s'étend ensuite aux constructions relevant d'autres ministères.

Mouvement moderne : mouvement architectural apparu avec la création de l'école du Bauhaus à Weimar en 1919. Il se caractérise par une rupture avec l'architecture du 19^e siècle, l'utilisation du béton et de l'acier, la construction en hauteur, l'aménagement de plateaux libres, l'utilisation d'éléments préfabriqués et le rejet de l'ornement.

Mur-rideau : type de façade légère qui assure la fermeture de l'enveloppe du bâtiment sans participer à sa stabilité.

Peau de coffrage : face d'un coffrage ou d'un moule mise au contact du béton. Sa qualité et son aspect déterminent ceux de la peau du béton.

Péristyle : colonnade entourant la cour intérieure d'un édifice ou disposée autour de celui-ci.

Perriand Charlotte (1903-1999) : architecte et designer française, pionnière de la modernité, qui devient l'associée du Corbusier à 25 ans. Elle adopte des théories prenant en compte les maté-

riaux, la fonctionnalité, les loisirs et le bien-être. Elle côtoie aussi Jean Prouvé.

Plan Bernard : en 1963, l'État missionne l'architecte Henry Bernard pour établir un plan directeur de Grenoble. L'objectif est de gérer l'extension de la ville qui fait face à un fort accroissement démographique et à un aménagement anarchique.

Prouvé Jean (1901-1984) : architecte, ingénieur et designer français, il reçoit une formation de sculpteur-forgeron qui constitue le fondement de son travail et de sa carrière. Il met au point de nombreuses solutions techniques innovantes, appliquées notamment à la conception de meubles et d'éléments préfabriqués pour ses célèbres maisons démontables.

Wogensky André (1916-2004) : architecte français, étudiant et collaborateur du Corbusier avec lequel il travaille sur le thème novateur des « unités d'habitation », grands immeubles pourvus d'équipements collectifs (écoles, crèches, commerces, etc.). Il répond à d'importantes commandes publiques : hôpitaux à Paris, préfecture des Hauts-de-Seine, Maison de la Culture à Grenoble.



Une transparence autorisée
par le mur-rideau en verre
© Sylvain Frappat, VdG

La mosaïque de Charles Gianferrari et la sculpture *Atome-fleur* d'Etienne Hajdu dans le patio central
© Sylvain Frappat, VdG

La tapisserie de Raoul Ubac dans le salon de réception
© Sylvain Frappat, VdG



«LA PARTICIPATION DES ARTISTES N'EST PAS UN COMPLÉMENT, UNE CAUTION, MAIS DOIT ÊTRE PENSÉE DANS LE MOUVEMENT MÊME DE LA CONCEPTION, CAR L'ARCHITECTE TRAVAILLE DÉJÀ LUI-MÊME DANS LA SYMBOLIQUE.»

Maurice Novarina, un architecte dans son siècle.
Exposition du CAUE Haute-Savoie, 2007

Grenoble, Ville d'art et d'histoire

Depuis 2017, Grenoble est une Ville d'art et d'histoire. Ce label, attribué par le ministère de la Culture, qualifie des territoires qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie. Aujourd'hui, le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire compte 202 membres.

L'attribution du label marque une étape importante pour Grenoble dans la reconnaissance des spécificités de son patrimoine. La ville, avec plus de 2000 ans d'histoire, présente des témoignages de toutes les époques, de l'Antiquité à nos jours.

Afin de faire découvrir l'histoire, les formes et les patrimoines de la ville, la Ville d'art et d'histoire travaille en étroite collaboration avec la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, l'Office de tourisme Grenoble-Alpes Métropole et le Département de l'Isère.

Les Pays et Villes d'art et d'histoire en Auvergne-Rhône-Alpes

Albertville, Annecy, Aix-les-Bains, Billom/Saint-Dier, Chambéry, Dombes, Forez, Issoire/Val d'Allier, Haut-Allier, Hautes vallées de Savoie, Pays voironnais, Puy en Velay, Riom, Saint-Étienne, Saint-Flour, Saône Vallée, Moulins, Valence-Romans agglomération, Vallée d'Abondance, Vienne, Vivarais méridional.

Site internet: vpah.culture.fr

Conception: Maxime Varnier et Elsa Belle, Ville d'art et d'histoire / Ville de Grenoble

Graphisme: Jean-Noël Segura, Direction de la communication / Ville de Grenoble

Impression: Centre d'impression numérique / Grenoble-Alpes Métropole

Ce document s'appuie sur des travaux scientifiques:

BONNOT Carine. *La modernité ordinaire: Maurice Novarina, un architecte dans l'aventure des Trente Glorieuses. Architecture, aménagement de l'espace.* Thèse sous la direction de Gilles Novarina, Institut d'urbanisme de Grenoble, 2011.

BONNOT Carine et DELORME Franck. *Maurice Novarina architecte.* Annecy: CAUE de Haute-Savoie, 2009.

CORTY Axelle. « Joseph-André Motte, l'élégant des Trente Glorieuses », dans *Connaissance des arts*, Paris, juillet-août 2012, n°706.

LACROIX Frédérique. *La problématique de l'intégration des arts à l'architecture à travers l'exemple de l'Hôtel de Ville de Grenoble.* Mémoire sous la direction de Danielle Moger, Université Pierre Mendès France, 2003.

NOVARINA Maurice, QUENTIN L. et WELTI Marcel. « Le Nouvel Hôtel de Ville de Grenoble », dans *Annales de l'Institut technique du bâtiment et des travaux publics*, décembre 1968, n° 252, pp. 1775-1794.

Site internet de la Ville d'art et d'histoire
grenoble-patrimoine.fr



Grenoble-patrimoine.fr
UN PATRIMoine, UNE VILLE, DES PIERRES ET DES HOMMES

isère
LE DÉPARTEMENT

